

---

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

---

**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 14 novembre 2022

Régulièrement convoqué le 04 novembre 2022

Le 14 novembre à 18 heures 30,

Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Julien CORNILLET.

**Présents (es) :** Mme Marie-Christine MAGNANON, M. Éric PHÉLIPPEAU, Mme Ghislaine SAVIN, M. Laurent CHAUVEAU, M. Jean-Michel GUALLAR, Mme Emeline MEHUKAJ, M. Cyril MANIN, Mme Fabienne MENUAR, M. Chérif HEROUM, Mme Pauline CABANE : Adjoints au Maire. M. Norbert GRAVES, Mme Anne BELLE, M. Jacques ROCCI, M. Philippe LHOTTELLIER, Mme Florence VINENT, Mme Vanessa VIAU, Mme Sandrine MAGNETTE, M. Vincent PERROUX, M. Julien DECORTE, M. Jérôme BEAUTHÉAC, M. Karim OUMEDDOUR, M. Dorian PLUMEL, M. Christophe ROISSAC, Mme Aurore DESRAYAUD, M. Karim BENSID-AHMED, Mme Cécile GILLET, M. Laurent MILAZZO, Mme Françoise CAPMAL, Mme Patricia BRUNEL-MAILLET

**Pouvoirs :** Mme Sylvie VERCHÈRE (pouvoir Mme Vanessa VIAU), Mme Danièle JALAT (pouvoir Mme Marie-Christine MAGNANON), Mme Catherine MATSAERT (pouvoir Mme Florence VINENT), Mme Chloé PALAYRET-CARILLION (pouvoir Mme Pauline CABANE), M. Nicolas DELOLY (pouvoir M. Philippe LHOTTELLIER), M. Laurent LANFRAY (pouvoir Mme Patricia BRUNEL-MAILLET)

**Absent(e)s ou excusé(e)s :** Mme Demet YEDILI, M. Jean-Frédéric FABERT, M. François COUTOS-THEVENOT

**Secrétaire de Séance :** Mme Aurore DESRAYAUD

### **1.03 - REPRÉSENTATION DE LA VILLE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF « DOMAINE DE LORIENT »**

**Monsieur Julien CORNILLET, Maire, Rapporteur, expose à l'assemblée :**

Il est rappelé aux membres que le Conseil d'administration des établissements publics sociaux ou médico-sociaux comprend, outre des représentants de la ou les collectivités territoriales de rattachement, un représentant de la collectivité territoriale d'implantation.

Par délibération respectives n°1.04 du Conseil municipal du 12 septembre 2020 et n°1.05 du Conseil municipal du 29 juin 2021, il a été procédé à la désignation de Madame Sandrine MAGNETTE, en qualité de titulaire et Madame Sylvie VERCHÈRE, en qualité de suppléante, pour siéger au sein du Conseil d'établissement de l'Institut Médico Éducatif « Domaine de Lorient » de Montélimar.

À la suite de la démission de Madame Sandrine MAGNETTE, il convient de désigner un nouveau membre titulaire pour siéger audit conseil.

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-29, L.2121-21 et L.2121-33,

Vu les délibérations n°104 et n°105 des Conseils municipaux des 12 septembre 2020 et 29 juin 2021,

Vu le courrier de démission de Madame Sandrine MAGNETTE en qualité de représentante titulaire de la ville au sein du au sein du Conseil d'établissement de l'Institut Médico Éducatif « Domaine de Lorient » de Montélimar,

Après avoir entendu l'exposé précédent,

Après en avoir délibéré, **À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

**DÉCIDE :**

- **DE DÉSIGNER** Madame Demet YEDILI comme représentant(e) de la ville au sein du au sein du Conseil d'établissement de l'Institut Médico Éducatif « Domaine de Lorient » de Montélimar, en remplacement de Madame Sandrine MAGNETTE,

- **DE CHARGER** Monsieur le Maire ou son représentant de signer tous les documents afférents et de prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication.

**Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,**

Ont signé les membres présents,

Suivent les signatures.

**POUR EXPEDITION CONFORME**

Fait en Mairie, le 15 novembre 2022

Le Maire,  
Julien CORNILLET



La secrétaire de séance  
Aurore DESRAYAUD

